

ABP - CONTACT

MAGAZINE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION BELGE DES PARALYSÉS

N°1
Semestriel



> ABP, NOUVELLE PRÉSIDENTE



> RECOURS, VICTOIRE DU HANDICAP



> CVH, BÉNÉVOLES



> HANDIVISIT, INITIATIONS



Très chères et très chers lecteurs et lectrices,

Le 6 juin dernier, l'Assemblée Générale de l'ABP m'a fait l'honneur de me confier la présidence de notre Association, succédant ainsi à Daniel Peltzer.



Tout observateur objectif admettra que succéder à Daniel est un défi impossible à relever, tant son empreinte sur notre Association a été, est, et restera profonde. C'est le premier sentiment que j'ai voulu exprimer lors de ma brève intervention du 6 juin.

Je sais que je devrais vous livrer ici la réplique fidèle de ce que j'ai dit en clôture de notre Assemblée, mais je confesse que je ne pourrai que vous en résumer la substance : en effet, j'ai parlé sans note, parce qu'il est des circonstances où ce qui jaillit du cœur est meilleur que ce qui coule d'un stylo à bille.

Défi impossible à relever, disais-je. Lors de l'Assemblée, certains avant moi avaient déjà parlé tellement juste qu'il ne m'était plus nécessaire de souligner davantage tout ce que Daniel a fait pour l'ABP en particulier et pour la personne à mobilité réduite en général. J'ai entendu évoquer un homme de combat ; combat incessant pour que soient reconnus les droits des PMR ; acharnement, rage... Qui en effet n'a pas vu Daniel vert de rage lorsqu'un projet, lorsqu'une réalisation ne respectait pas les PMR ?

Et pourtant, ce défi, nous allons le relever ensemble. Si je peux y aider dans mon rôle de Président, je le ferai avec enthousiasme et conviction, car je ne pourrais pas avoir été fidèle à l'ABP pendant près de 40 ans si ce n'était avec enthousiasme et conviction.

Il y a environ quinze ans, Daniel a convaincu le Conseil d'Administration de l'ABP que l'avenir de notre « atelier protégé » (AP) était de fusionner, se fondre, s'adosser, s'associer... avec un autre AP, car il ne serait bientôt plus en mesure de répondre aux exigences croissantes en termes de qualité, de volume et de rapidité des prestations. Il n'a pas fallu longtemps pour que chacun constate que Daniel avait eu raison.

En 2019, l'ABP est de nouveau à la croisée des chemins. Quel chemin prendrons-nous ? Nous adosser, fusionner, nous fondre, nous associer... ? Je n'en sais rien aujourd'hui, mais ce que nous savons, c'est que beaucoup d'associations comme la nôtre font face aux mêmes questions. Heureusement, les subsides nous permettent encore en partie de rendre les services que la Société apprécie que nous rendions, mais les legs bienveillants, devenus rares, et les rendements de l'épargne ne nous permettent plus de boucler les exercices annuels sans peine. Nous devons y remédier, sous peine d'hypothéquer à terme l'activité de l'ABP. Ce que nous savons aussi, c'est que l'ABP, riche de son expérience variée, a les arguments pour convaincre d'autres associations de faire un bout de chemin avec elle. Chantal en a parlé dans son intervention, je ne vais pas y revenir.

Avant de nous attaquer à l'avenir, il me reste à clôturer sur le présent. Le présent, c'est encore l'énorme MERCI à Daniel pour tout ce qu'il a fait et fera encore pour l'ABP et les PMR. Et merci à toute l'équipe, aux camps de vacances, aux sections, et à tous ceux et celles dont les efforts et les idées permettront de consolider et pérenniser l'action de l'ABP.

Jacques Romainville - Président



Merci Président,
Bon vent très cher Daniel,

Après s'être investi pendant 25 ans au sein de l'ABP, Daniel Peltzer a mis fin à son mandat de président et passé la main à Jacques Romainville lors de notre Assemblée Générale de ce 6 juin. Une réunion « extraordinaire », non pas d'un point de vue statutaire, mais qui permit aux membres d'exprimer leurs profonds remerciements à Daniel pour son apport à l'ABP et de rappeler quelques anecdotes hautes en couleurs de notre président !

Dans ce contexte, nous avons également retracé le parcours professionnel de Daniel, ce qui fut un plaisir tant les étapes s'enchaînent dans une belle cohérence.

Après une carrière à IBM, de plus de 25 ans également, Daniel prend la direction générale de l'ABP en 1995. A l'époque, l'ABP comprenait un « atelier protégé », un service social, les sections locales et camps de vacances. Les choix stratégiques et décisions se succèdent : Développement et déménagement de l'atelier, mais également réflexion sur les rapprochements avec d'autres asbl du secteur. Promoteur du regroupement, Daniel et le conseil d'administration opteront pour une fusion de l'atelier ABP avec celui de Manufast. Au vu de l'évolution du secteur et de Manufast-ABP, c'était le bon choix !



Christian Delvaux ainsi que d'autres anciens administrateurs témoignant de leur collaboration avec Daniel Peltzer

Du côté de « notre » ABP actuelle, Daniel en assumera la direction générale jusqu'en 2012, où il me passa le relais, et la présidence de 2005 à aujourd'hui. Profondément attaché aux activités de loisirs des sections et des camps de vacances, il maintiendra vigoureusement ce créneau.

Mais la défense de la condition de la personne handicapée fait également partie de l'ADN de Daniel : dès 1995, on le retrouve dans de nombreuses commissions nationales, régionales et communales du secteur et particulièrement actif, voire militant, dans le domaine de l'accessibilité. Il est d'ailleurs un des membres fondateurs du CAWaB. Sans crainte, il s'alliera également à d'autres asbl et engagera l'ABP dans des actions de recours lorsqu'il estimera que les droits des personnes handicapées ne sont pas respectés ! Actions qui ont eu gain de cause au Conseil d'Etat...

En 2013, l'ABP, fondée par des polios il y a 80 ans, a en quelque sorte renoué avec son origine : nous avons, suite à la fusion avec l'AFPPP (Association francophone polio et post polio), ré-ouvert une section polio, pour répondre aux demandes d'informations de nombreux polios, touchés par un vieillissement accéléré ou le SPP. Section que Daniel assume, avec une infinie disponibilité, et continuera à encadrer en tant qu'administrateur.

Enfin, ces dernières années, nous avons repris avec les membres du conseil nos réflexions sur la mission et l'avenir de l'ABP, et, dans un premier temps accentué notre axe loisirs inclusifs, en lançant le projet Handivisit. D'autres projets qu'il serait trop long de citer ici sont en cours de réflexion ou déjà en développement. →

Mais, au-delà de sa force de travail et de toutes ses qualités bien précieuses pour l'ABP, Daniel, c'est d'abord l'enthousiasme et la joie de vivre au quotidien, la bienveillance en personne, le respect de l'autre, une profonde gentillesse dispensée à chacun, l'ouverture au changement et à l'avenir. Tous ses collaborateurs, et moi-même en particulier, peuvent en témoigner !

Merci Daniel, pour tout ce que tu as fait pour l'ABP, et pour tout ce que tu feras encore, car nous le savons bien, tous, que tu réponds toujours présent quand on a besoin de toi.

Et puis, notre président, désormais « honoraire » comme l'Assemblée Générale l'a souhaité, et le Conseil d'Administration ont préparé la continuité de l'ABP : Jacques Romainville, administrateur de l'ABP depuis 1980 et trésorier depuis 7 ans, « fraîchement » pensionné après un long et beau parcours professionnel à la BNP-Paribas, reprend le flambeau de la présidence. Nous nous réjouissons de travailler avec lui et sommes particulièrement honorés de son engagement dans l'ABP. Par ailleurs, Cléon Angelo, également un fidèle de l'ABP et bien connu du secteur, reprendra la fonction de trésorier et rejoint le Bureau. Nous les remercions tous les deux pour leur implication au sein de notre association!

Chantal Pirlot de Corbion - administrateur délégué

Extensions des projets de l'ABP, CAP 48 dit oui !

Dans l'intention de faire évoluer les projets de l'ABP, l'association a notamment rentré l'an dernier un dossier à CAP48 pour faciliter l'acquisition d'une camionnette.

Quelques jours avant la conférence de presse de CAP48 de ce 14 mai, nous recevions la confirmation que ledit dossier avait bien été retenu comme 112 autres projets financés par leur appel à projets annuel.

78% d'entre eux concernent les personnes en situation de handicap.

Cette camionnette permettra de recevoir jusqu'à 4 personnes en chaise roulante. Elle sera équipée de fauteuils modulables qui permettront d'accueillir jusqu'à 8 passagers en plus du conducteur (permis B).

Le véhicule facilitera la mise en place des activités inclusives de l'ABP dont notamment les camps de vacances et les «Handivisit». Il appuiera nos objectifs de collaborations avec d'autres associations. Nous avons en effet pris contact avec plusieurs d'entre elles pour mettre des activités communes inclusives.

En parallèle à ces objectifs, le véhicule sera loué aux associations et aux particuliers qui ne disposent pas de véhicule ou pas de véhicules en suffisance, qui doivent effectuer des réparations, qui ont besoin d'un véhicule à essence dans les zones où le diesel est considéré comme plus polluant que l'essence, qui ont besoin d'un véhicule plus grand pour partir entre amis, etc.

Grâce à ce véhicule, nous espérons également favoriser l'intégration de personnes en situation de handicap dans les mouvements de jeunesse, l'un des autres projets qui se met en place au sein de l'ABP. Nous avons commencé à proposer aux structures un appui pour la formation des animateurs et des «animés», pour la réalisation d'aménagements raisonnables, pour la mise en place de base de données spécifiques, etc.

Merci à CAP48 et à D'ieteren (VW) pour l'aide apportée à notre projet mais également pour l'ensemble du soutien au secteur handicap depuis des années.



Recours en Conseil d'Etat - une victoire pour le handicap

Notre action de Recours au Conseil d'Etat annule l'arrêté du gouvernement Wallon du 11 juin 2015. En ce mois de mars 2019, nous avons été particulièrement heureux d'apprendre l'issue positive d'une action juridique de défense des droits des personnes handicapées en Wallonie, menée depuis plus de trois ans et demi !



Petit rappel des faits : En 2015, l'Association Belge des Paralysés et trois autres associations, concernées par le handicap moteur (l'Association Belge contre les Maladies Neuromusculaires - ABMM, la Ligue de la Sclérose en Plaques et l'Association Parkinson), avaient introduit un recours au Conseil d'Etat pour l'annulation de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 11 juin 2015.

Cette initiative reposait sur le constat que des mesures de ce nouvel arrêté, déjà d'application, diminuaient fortement le soutien aux personnes handicapées en matière d'aides matérielles. Les étapes de cette action de recours furent multiples, mais les quatre associations ont poursuivi la procédure avec le soutien de leur bureau d'avocats et rassemblé des informations et arguments complémentaires dans le contexte du « dernier Mémoire » à établir.

L'affaire a finalement été plaidée début 2019 et ... nos arguments ont été entendus et reconnus par le Conseil d'Etat !

L'importance et l'impact de cette victoire sont à souligner et dépassent même nos espérances :

- d'une part, dès le mois de mai 2019, l'ancien régime de remboursement des aides matérielles, bien plus favorable aux personnes handicapées, sera de nouveau d'application en Wallonie!

C'était bien là le sens de notre combat, et notre objectif initial est donc bien atteint !

- d'autre part, l'arrêt du Conseil d'Etat, qui a retenu l'esprit des plaidoiries de nos avocats, devrait avoir, dans le futur, des conséquences en matière de droits économiques et sociaux.

En se référant à l'article 23 de la Constitution sur les droits relatifs à la dignité humaine, l'arrêt consacre le droit au « standstill » des droits acquis - estimant qu'une diminution cumulée ou successive dans le temps doit être prise dans son ensemble et peut dès lors être significative - et a considéré que les arguments relevant du motif d'intérêt général invoqués par l'administration wallonne pour justifier ce recul, doivent être réels et démontrés. Ce qui n'était pas le cas en l'occurrence.

- Enfin, l'arrêt du conseil d'Etat souligne un élément qui nous tient particulièrement à cœur : le fait que les avis et propositions de la Commission wallonne des personnes handicapées sollicitée dans le cadre de cette révision des aides matérielles n'aient pas été suivis par le Gouvernement wallon.

Une consécration de la devise bien connue dans notre secteur « **Rien sur nous, sans nous !** ».

Suite à l'Arrêt du Conseil d'Etat, voici quelques-uns des éléments qui ont été modifiés :

- suppression de la part contributive de 2 % pour les BIM et de 10 % pour les non BIM
- réintégration de l'intervention pour :
 - les fauteuils relax pour aider la personne à s'asseoir ou à se relever
 - les interphones/parlophones/vidéophones/portes de garage/climatisation/taques de cuisson/téléphones
 - les constructions y compris les voies d'accès, le mobilier adapté et sanitaires
 - les enfants et adultes utilisant des langes uniquement la nuit
 - les incontinences accidentelles et les personnes auto-sondées/utilisant du matériel d'auto-sondage
- délai de renouvellement pour les adaptations de véhicule à 5 ans au lieu de 7 et intervention pour les boîtes automatiques
- réintégration des dérogations pour le renouvellement de l'intervention pour l'aménagement du domicile et les dispositifs de changement de niveau
- Augmentation de l'intervention pour les lits électriques, les plateformes élévatrices et les sièges monte-escaliers

Activités & Loisirs - Handivisit

Handivisit & initiations sportives

Les dernières activités Handivisit ont donné lieu à de belles collaborations avec des associations du secteur et des découvertes sportives hautes en couleurs.

Pour débiter l'année et rester dans l'esprit des vacances d'hiver, l'ABP s'est rendue à Landgraaf avec l'ASBL Embarquement Immédiat pour faire une initiation au ski adapté.

Au programme : de la neige, des remontées mécaniques, des descentes, des chutes, des sauts, l'ambiance de montagne et de la bonne humeur.



Une journée durant laquelle des anciens skieurs ont renoué avec leur passion et des débutants ont pu en découvrir une nouvelle.

Il s'agit d'une belle expérience accessible à tous que nous conseillons de faire avec l'asbl Embarquement Immédiat pour leur professionnalisme, leur gentillesse et leur accueil. Cette asbl, basée en Province de Liège, organise des activités sportives, de loisirs et des vacances pour toute personne handicapée, quels que soient son âge et son handicap.

Embarquement Immédiat souhaite jouer un rôle important dans la déstigmatisation de la personne handicapée et contribuer à son autonomie, son intégration sociale et à son épanouissement. Pour découvrir cette belle association ainsi que toutes les activités organisées, rendez-vous sur le site : <http://embarquementimmediatasbl.be>

Merci à Embarquement Immédiat pour cette agréable expérience de collaboration «inter-associative» et pour nous avoir mis en contact avec l'asbl les Rollingchairs.



Avec l'association Rollingchairs, l'ABP se lance dans la découverte de deux autres sports : le tennis et l'aviron.

C'est du côté de Alleur, en Province de Liège, que l'ABP réalise ses 1ères initiations. Entre maniement de la raquette de tennis tout en se mettant en mouvement et synchronisation de la rotation des avirons, les valides et moins-valides ont pu dépasser leurs limites dans une ambiance conviviale. Une journée intense marquée par une belle rencontre avec les deux membres présents des Rollingchairs.

Cette ASBL se démène pour la promotion du handisport. Elle dispose de matériel adapté et accueille actuellement des adultes. Son projet ? Pouvoir accueillir également des enfants en acquérant du matériel adapté pour eux, leur permettant ainsi de profiter des bienfaits du sport sur leur santé physique et leur moral.

Pour découvrir cette association et tout ce qu'elle entreprend, rendez-vous sur leur page Facebook :

Les Rollingchairs (ASBL).



Tout en gardant cet esprit sportif, l'ABP a également eu l'occasion de participer à la Journée Cap ou pas Cap organisée par l'Association sportive du CTR (ASCTR) et la Ligue Handisport Francophone. Les valides et moins valides ont ainsi (re)découvert une dizaine de sports accessibles à tous. Entre sports de précision, d'équipes, de réflexes ou d'endurance, il y en avait pour tous les goûts.

La deuxième partie de l'année 2019 laissera place à d'autres activités, allant du culturel au sportif en passant par l'insolite et le tout en collaboration avec d'autres acteurs du secteur.



Handivisit, Programme 2019

Pour vous faire profiter des beaux jours de l'été, l'ABP a prévu quelques activités à l'extérieur.

Comme vous l'avez sûrement entendu, le Tour de France prend son grand départ depuis la Belgique. Afin de vous faire voyager un peu et de vous faire profiter de l'ambiance, l'ABP a décidé de se rendre au départ de la 3ème étape, à Binche.

L'AVIQ et la Province de Hainaut ont tout mis en place pour que vous puissiez voir la célèbre caravane publicitaire, le peloton des personnes en situation de handicap et les coureurs professionnels. Tout est prévu : espace le long de la route, parking, rafraîchissements, wc, activités et barbecue.

Quand ? lundi 8 juillet

Où ? Binche

Inscriptions, transports ?

nous contacter à :

handivisit@abpasbl.be

0471 / 08 81 42

02 / 421 69 65



Pour le reste de l'été, l'ABP vous emmène le **vendredi 20 juillet voir le film « Les Vieux Fourneaux »** à Berchem-Sainte-Agathe dans le cadre de l'événement « Bruxelles fait son cinéma ».

Le **samedi 10 août, on vous propose d'admirer les magnifiques structures de sable d'Ostende.**

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet et notre page Facebook.

Si vous souhaitez vous rendre à une activité culturelle ou sportive qui ne vous paraît pas accessible, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous essayions de faciliter cet accès et pour que nous proposons éventuellement cette activité à nos membres.

Retour de flamme ?



Image Unicef

La polio est de retour au Cameroun, après quatre ans d'absence

titrait le journal *Le Monde*, le 31 mai de cette année.

Malheureusement, cette recrudescence touche d'autres pays également.

Quatre ans après la disparition du virus dans ce pays d'Afrique centrale, un nouveau cas confirmé de poliomyélite a été recensé et annoncé par le ministère de la santé publique.

Celui-ci parle d'une nouvelle épidémie et non d'un cas isolé aux alentours de Mada situé dans la région frontalière avec le Tchad et le Nigeria dans l'extrême nord du pays ; le Nigeria étant l'un des pays où la maladie reste endémique.

Pour le gouvernement, surpris alors qu'il était très près d'atteindre leur objectif d'éradication de la polio, la confirmation d'une atteinte de poliovirus de type 2 constitue « une urgence de santé publique ».

Le ministère a annoncé avoir pris « les mesures qui s'imposent » dont « l'organisation d'une campagne de vaccination de riposte » espérant ainsi stopper dans les 90 jours la transmission du virus au sein de leur population tout en soulignant la difficulté de l'opération étant donné le nombre important de mouvements transfrontaliers existant dans cette zone et le refus de vaccination par certaines personnes. Nous n'avons pas pu obtenir plus d'informations auprès de l'ambassade que nous avons contacté à ce sujet.

La poliomyélite, maladie infectieuse virale peut, en quelques heures, engendrer des paralysies du système nerveux irréversibles et cela, surtout chez les enfants en bas âge. La vaccination est indispensable encore dans ce pays comme ailleurs. En Afghanistan par exemple, depuis 2018, le nombre de cas répertoriés est en augmentation. Les campagnes de désinformation organisées par des extrémistes alimentant la théorie du complot contre les musulmans a permis au virus de s'étendre surtout dans la partie sud du pays sous contrôle taliban.

En 2011, faut-il reconnaître, la CIA avait réalisé une fausse campagne au Pakistan pour rechercher Ben Laden. Cette incursion d'agents gouvernementaux dans des ONG a alimenté les croyances conspirationnistes d'extrémistes de ces deux pays voisins. Ces extrémistes ont propagé différentes théories pour décourager les familles mal informées qui, persuadées que les vaccins comportent des particules de porc ou qu'ils réduisent la foi en leur religion, refusent dès lors les traitements préventifs. Dans des pays comme le Congo, l'extrémisme donne d'autres arguments. Nous vous invitons à lire le rapport de l'Unicef traitant de la résistance à la vaccination au Katanga.

Selon le gouvernement Afghan, 2.000.000 d'enfants pourraient être touchés si l'interdiction au vaccin était maintenue par les insurgés. Selon l'AFP, une infection sur 200 entraînerait une paralysie irréversible et 5 à 10% des sujets paralysés meurent lorsque leurs muscles respiratoires cessent de fonctionner.

L'agence nationale s'occupant d'éradiquer la polio dans ce pays dispose de l'appui d'éminents spécialistes musulmans attestant que les vaccins respectent bien l'Islam et qu'ils sont bien bénéfiques mais les hommes armés s'opposent encore à ce que ces équipes fassent leur travail. Les familles touchées par le virus commencent à réagir contre les conspirationnistes. Espérons qu'elles puissent elles, convaincre leur fratrie...

Le 6 juillet, aura lieu le «Annual General Meeting de l'European Polio Union (EPU).

Durant celui-ci, sera notamment détaillée l'avancée du travail du professeur Pierre Van Damme concernant les nouvelles possibilités de vaccinations dont nous avons parlé dans notre édition du mois d'août 2018. Ces vaccins pourraient apparemment éviter les effets secondaires des versions antérieures...

Le professeur Frans Nollet sera également présent afin de présenter les exercices individuels possibles dans le cadre du syndrome post-polio (SPP).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé sur notre site et dans notre prochain magazine.



Pr. P. Van Damme



Livres Polio et SPP

Le livre « A Better Understanding of Poliomyelitis and PPS » écrit en anglais par Tom House & Kai Paschen, avait été édité et traduit en français par l'EUROPEAN POLIO UNION (EPU). Ce livre était un excellent outil pour faire mieux connaître la poliomyélite et le SPP aussi bien aux professionnels qu'aux proches des polios.

Cette version avait été traduite avec beaucoup de bonne volonté par la personne qui s'y était attachée mais qui malheureusement ne maîtrisait pas la langue française et avait utilisé essentiellement les outils de traduction sur internet. Cette première traduction comportait donc des imprécisions portant à confusion.

Lors de l'AG de l'EPU de 2016, Daniel Peltzer membre du Board assumant le rôle de trésorier et représentant l'ABP, a proposé de corriger la version française.

Il ne se rendit pas compte qu'il s'engageait dans une mission plus lourde que prévue ! Après de nombreuses lectures et relectures finalisées par des amis bénévoles, par celle d'un médecin suisse trilingue et d'une membre bilingue de l'association française, après de nombreuses discussions entre Daniel Peltzer et l'auteur, la version française fut enfin achevée en mai.

Cette dernière version est disponible à l'ABP sur commande. au prix de 11,85 € (+frais de port).

La version anglaise ainsi que celle en allemand sont disponibles sur Amazon
https://www.amazon.fr/Better-Understanding-P.../.../ref=sr_1_15...

lien disponible sur notre site et sur notre page Facebook

L'ABP travaille également sur la traduction d'un autre ouvrage destiné notamment aux professionnels de la thérapie physique tels que les kinésithérapeutes. Le document traite de la prise en charge de leurs patients touchés par le syndrome post-polio (SPP).

La traduction est en cours mais, comme pour l'exemple précédent, un travail de relecture et d'accréditation du contenu doit être effectué pour que le document puisse être transmis aux professionnels. Ce document sera ensuite diffusé gratuitement sur internet.

Si vous connaissez des thérapeutes souhaitant participer, ne fut-ce que partiellement, à la concrétisation de ce projet, n'hésitez à nous les présenter.



CVH appel à bénévoles sexistes ?



Comme chaque année, la recherche de bénévoles ne se fait pas sans difficultés. L'an dernier déjà et cette année encore, il a été constaté qu'un plus grand nombre de femmes répondent à l'appel des responsables pour venir appuyer les équipes des organisateurs de camps.

Non sans déplaire à certains résidents ou aux responsables de camp, la présence d'un plus grand nombre de femmes au sein du camp est un atout certain. Seulement, sans vouloir faire de trop grande différenciation, physiquement il est parfois utile d'avoir quelques bras un peu plus solides. Avec un peu d'humour, en ces temps où les paroles servent de poudrières à quelques-uns, relevons que la science l'affirme, les muscles des hommes peuvent généralement porter plus encore mais surtout, si le nombre d'aidants masculins n'est pas suffisant, les organisateurs doivent limiter les inscriptions des campeurs du même sexe.

Si vous avez envie de vivre un moment mémorable et montrer votre force à la gent féminine, n'hésitez pas à nous contacter par mail pour que les organisateurs puissent prendre contact avec vous.

info@abpasbl.be

CAMP À BRUXELLES

Séjour : du 20 au 30 juillet 2019

CAMP À MARBEHAN

Séjour : du 2 au 12 août 2019

CAMP À OOSTDUINKERKE

Séjour : du 30 août au 6 septembre 2019

CVH renouvellement d'équipe

Comme nous en parlions brièvement dans le magazine précédent, Phillippe Attout de l'équipe de Marbehan s'est retiré de l'organisation après 12 ans de bons et loyaux services.

Au camp de Ter Helme, c'est Anne Vanhoebost qui après dix-huit années en tant qu'organisatrice, a décidé de mettre fin à ce superbe projet dans laquelle elle assumait notamment la responsabilité de la comptabilité du camp.

Merci à eux pour le service rendu mais aussi pour l'ambiance qu'ils ont chacun pu apporter aux camps et l'amitié qui en a découlé...

Décès d'un campeur fidèle

Bien des campeurs qui ont la chance de participer à un camp reviennent par la suite des années durant.

Christian Viste faisait partie de ceux-là. Né en mai 1944, il est décédé à presque 75 ans en ayant suivi les camps de Ter Helme pendant 43 ans. Un grand fidèle qui va manquer à la plupart de ceux qui auront eu la joie de le rencontrer.

« Même si les 2 dernières années, nous le voyions reculer, il restait toujours de bonne humeur, tellement bon et si patient vis-à-vis de ses aidants. Nous admirions sa volonté de vivre, sa discrétion quant à ses maux et douleurs, ... Un grand homme ! Nous l'admirions sincèrement. Nous sommes si contentes que pour son dernier camp il ait rencontré la Reine Mathilde. Christian était un grand royaliste. Je me suis toujours demandé que nous valait l'honneur de cette visite soudaine de la reine, maintenant je sais pourquoi ... il n'y a pas de hasard dans la vie. Le tout dernier camp de Christian aura été spécial! »
(Anne, Karolien, Isabelle, Marie-Hélène et Rose)



Anne Von Hoebost, Christian Viste et Etienne Van Durme



Boussu 50 bougies

50 ans déjà que s'organisent de nombreuses activités au sein de la section locale de l'ABP à Boussu.

Le 28 septembre se prépare une grande fête pour cette occasion exceptionnelle.

50 ans en plus d'être de nombreuses années, c'est un demi-siècle. C'est un symbole dans le coeur de beaucoup de personnes. Ce sont d'énormes souvenirs pour certains qui y participent depuis des années.

Merci aux organisateurs qui se succèdent pour que cette section puisse proposer des activités culturelles animées.

Informations complémentaires à voir auprès de la section ou par notre intermédiaire prochainement.

Bus accessible, votre idéal

Le 29 août prochain, le CAWaB organise via Altéo, l'un des membres du collectif, un Workshop permettant d'élaborer les critères du bus idéal du point de vue des personnes directement concernées par la mobilité réduite.

C'est donc l'occasion pour les usagers en situation de handicap de soumettre leurs recommandations afin que les futurs bus achetés par l'OTW (Opérateur de Transport de Wallonie) répondent mieux aux besoins de chaque utilisateur.

C'est grâce à ce type de concertations et aux collaborations entre associations et particuliers que l'accessibilité peut évoluer et notamment dans ce cas-ci, en proposant un cahier des charges bien plus réaliste et complet que celui existant.

Si vous désirez participer à l'élaboration de ce bus idéal en apportant des suggestions, idées ou avis, envoyez un courriel à l'adresse de Altéo ou du CAWaB.

alteo@mc.be ou à info@cawab.be.

Informations pratiques :

Quand ? Jeudi 29 août, de 14h à 17h

Où ? Rue de Fernelmont 40, bâtiment Créagora (Namur).
Une navette depuis la gare est prévue pour les PMR.

Une très belle histoire !

L'association GES-La Famille gère, depuis 50 ans, un Centre de jour pour enfants scolarisés situé à Koekelberg, conjointement avec un enseignement adapté aux enfants atteints d'un handicap moteur, principalement d'origine paralysie cérébrale.

L'école y accueille plus d'une quarantaine d'enfants entre 3 et 13 ans.

Il y a quelques années, un groupe de parents s'est créé pour chercher une solution pour leurs enfants qui allaient entamer le secondaire. Mais, me direz-vous, il existe déjà un enseignement adapté pour les adolescents ! Oui, mais aucun qui utilise les méthodes d'Education Conductive appliquées depuis toujours à La Famille et dont les résultats sont remarquables. La méthode consiste à permettre à chaque enfant de développer au maximum ses compétences en vue d'une intégration la plus complète possible. Les enfants apprennent à se prendre en charge en devenant « le chef d'orchestre » de leur motricité et de leurs apprentissages.

Plus de trois ans plus tard, les résultats atteints par ce groupe de parents méritent des félicitations chaleureuses car une nouvelle école secondaire, prévue pour 50 adolescents de 13 à 21 ans, va ouvrir dès le 1er septembre à Uccle.

Analysons ensemble ces résultats impressionnants : l'association des parents est parvenue à

- trouver les moyens nécessaires - essentiellement privés - pour identifier un terrain disponible et y construire les bâtiments,
- convaincre les responsables de l'éducation francophone de la nécessité de cette école et obtenir les subsides indispensables,
- établir un partenariat avec la CIME pour regrouper à Uccle des élèves bruxellois en provenance d'un établissement situé en Brabant wallon
- boucler le budget, les autorisations, les aménagements, etc. pour être prêts à démarrer l'année scolaire 2019-2020 avec 15 enfants au départ.

Une dernière précision ? Les fonds nécessaires pour ce projet fantastique se montent à plus de 3,5 M € ! Ils ont intégralement été réunis.

Une conclusion ? La foi peut transporter des montagnes, cette histoire en est la meilleure démonstration !

Pensez à payer
votre cotisation
2019 !

Devenez membre !

Une cotisation de 13€ est demandée aux membres handicapés de l'ABP. Cette cotisation **donne accès** aux Camps de Vacances, aux activités des sections locales, aux séances d'infos de la section Polio, à la voiture partagée, au magazine. Elle permet également d'obtenir des réductions pour les handivisits.

La cotisation des membres sympathisants contribue également au financement de nos activités.

Soutenez notre action !

Une grande part du financement de nos activités repose chaque année sur votre soutien financier. Nous vous remercions de la générosité que vous voudrez bien réserver à notre association. Si vous désirez l'affecter à une section ou un Camp de Vacances en particulier, veuillez le préciser dans la communication. Vous pouvez utiliser le bulletin de virement joint pour effectuer votre don ou votre cotisation ou verser directement le montant sur le compte.

Tout don de 40€ minimum donne droit à une attestation fiscale.

Dons et cotisations à l'ABP :
compte BE48 7755 9201 1027
communication : DON ABP ...

Dons aux Camps de Vacances :
compte BE23 7775 9295 2891
communication : DON CVH ...

Pour en savoir
plus :

Rejoignez-nous sur Facebook !
« ABP asbl – Association Belge des Paralysés »



Permanence les
mardis, mercredis et jeudis
de 9h30 à 16h30
aux

02/421 69 65 - GSM : 0471/138496